



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Les infiniment-petits de la littérature, ou huitains,  
sixains, quatrains et distiques**

**Malherbe, Dieudonné**

**Liège, An XI**

Observations lues dans la première Assemblée du Conseil d'Agriculture,  
Commerce et Arts.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-63596](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-63596)

et que l'auteur a daigné m'en envoyer une copie, je saisis l'occasion de lui en témoigner ma vive reconnoissance en lui donnant toute la publicité qui est en mon pouvoir. Je me hâte donc de l'offrir non à l'indulgence, mais à la justice de mes lecteurs.

*OBSERVATIONS lues dans la première  
Assemblée du Conseil d'Agriculture, Com-  
merce et Arts.*

Liège, 6 Prairial, an X.

CITOYENS PRÉSIDENT ET COLLÈGUES,

*Sous le rapport de la section où je m'honore d'être inscrit, je consignerai ici le désir de voir former dans Liège un jardin public de plantes, lequel, d'après un système convenu, offrirait, autant que possible, les espèces indigènes ou exotiques les moins communes, mais le plus fréquemment employées dans la médecine humaine et vétérinaire, ainsi que dans la teinture et autres manipulations des arts. L'utilité, disons mieux, la nécessité d'un pareil établissement est trop démontrée pour que j'étende là-dessus mes réflexions.*

*Sans toucher à d'autres égards, que d'erreurs, que d'abus, que de méprises dans les pharmacies, faute de notions botaniques, indispensables pour l'exercice d'un état où l'ineptie compromet*

*si dangereusement la santé et la vie des personnes forcées d'y recourir !*

*D'ailleurs , les moyens que la médecine tire des végétaux , sont bien plus que ceux des deux autres règnes , soumis à des nomenclatures , tellement diverses ou équivoques , qu'à moins d'une exacte démonstration sur les objets mêmes , on ne peut guère être assuré de la fidèle exécution des apprêts indiqués dans les dispensaires ou casuellement prescrits dans les recettes.*

*Serait-ce s'éloigner du but de ce conseil , que de réunir nos sollicitations aux vœux de nos concitoyens , à l'effet d'obtenir un moyen essentiel d'instruction qui se trouve dans toutes les grandes villes , et qui manque à la nôtre ? Cette privation réclame d'autant plus l'intérêt de notre zèle , que nous sommes éloignés des lieux qui pourraient y suppléer pour les habitans de ce département.*

*Vu le bien qui en résulterait sous plusieurs considérations , la dépense à faire pour cet objet doit être comptée pour peu de chose : elle serait même bientôt refournie par le nombre d'amateurs studieux , que le cours de ces attrayantes démonstrations y amenerait , ou , du moins empêcherait de se transporter à d'autres écoles pourvues en ce genre.*

*Dans le sein de cette capitale , à proximité favorable de la Meuse , il existe plusieurs enclos*

spacieux, frais, aérés, qui conviendraient à cet usage, et qui, jusqu'à présent, n'en ont pas encore de déterminé.

Quant aux leçons relatives, nous avons l'avantage de posséder, parmi nos collègues, un homme (a) assurément bien fait pour inspirer la confiance et pour s'en acquitter avec honneur.

Comme l'arrangement de ces sortes de jardins exige une disposition particulière du terrain pour les couches, les serres et les ados, il serait expédient que les préparatifs fussent achevés pour le courant de Vendémiaire; tems vers lequel on peut avec sûreté entreprendre les semis et les plantations.

Conséquemment aux vues que je me suis permis d'énoncer, je demande, sous l'avis de l'Assemblée, qu'il soit fait une Adresse au citoyen PRÉFET de l'Ourte, avec instante réquisition d'en appuyer les motifs. L'adhésion présumée du Conseil-général, actuellement en séance, ne pourrait qu'en hâter le succès.

JOSEPH RAMOUX,  
de la Section d'Agriculture.

---

(a) Le citoyen Pichou, Professeur d'Histoire-Naturelle à l'École centrale.